

Aide et accompagnement
des personnels de l'Éducation nationale
et de l'enseignement supérieur



ACADEMIE DE CAEN



RÉSEAU P.A.S. (Prévention Aide et Suivi)

La Mutuelle Générale de l'Éducation Nationale (MGEN), MGEN Action Sanitaire et Sociale, et l'ENSICAEN ont signé une convention pour approfondir le partenariat existant dans la perspective tracée par l'accord cadre du 20 février 2014 conclu entre les Ministères de l'Éducation Nationale (MEN), de l'Enseignement supérieur et de la Recherche (MESR) et la Mutuelle Générale de l'Éducation Nationale (MGEN).

La constitution d'un Réseau de Prévention d'Aide et de Suivi (Réseau P.A.S) au profit de l'ensemble des personnels de l'Enseignement supérieur et de la Recherche et l'ENSICAEN, permettra, par la mutualisation des expériences et le développement d'actions communes, la mise en œuvre d'une politique renforcée de prévention fondée sur des réponses nouvelles et concrètes tendant à promouvoir la qualité de vie au travail.

Depuis la signature de la convention entre l'ENSICAEN et la MGEN le 4 mai 2015, les personnels relevant de l'Université et de l'ENSI peuvent accéder à un dispositif d'écoute, individuel ou collectif.

L'ESPACE ACCUEIL ET ÉCOUTE

L'Espace Accueil et Écoute est un dispositif ouvert à tout agent actif, en maladie ou non de l'Éducation Nationale, de l'Enseignement supérieur et de l'ENSI, mutualiste ou non.

Il permet l'accueil des personnels éprouvant des difficultés autant sur le plan personnel que professionnel.

L'Espace Accueil et Écoute est gratuit. Ne s'agissant pas d'un dispositif de soin, il est limité à trois séances.

Ce dispositif permet de rencontrer en toute confidentialité un psychologue :

- dans un lieu spécifique et neutre
- avec la garantie de la confidentialité absolue
- pour un soutien psychologique ponctuel ou un accompagnement court
- pour une orientation vers des spécialistes

Une ou plusieurs rencontres permettent aux agents de qualifier les difficultés ou problèmes qui « bloquent » ou « empêchent » la poursuite avec équilibre, confiance, et sens, de leur devenir professionnel, afin de mobiliser les ressources pour les dépasser.

Un numéro unique vous permet de contacter les Espaces d'Accueil et d'Écoute :

0 805 500 005 (Service et appel gratuits)

De 8h30 à 18h30